

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	57 000	100,00	60 000	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	57 000	100,00	60 000	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation	57 000	100,00	60 000	100,00
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	50 284	88,22	52 577	87,63
	Impôts, taxes et versements assimilés	660	1,16	4 104	6,84
	Salaires et traitements				
PRODUITS FINANCIERS	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant	4 298	7,54	12 434	20,72
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation	55 242	96,92	69 116	115,19
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 758	3,08	(9 115)	-15,19
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
CHARGES FINANCIERES	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	323	0,57	539	0,90
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	323	0,57	539	0,90
RESULTAT FINANCIER		(323)	-0,57	(539)	-0,90
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 435	2,52	(9 655)	-16,09
Total des produits exceptionnels		400 000	701,75		
Total des charges exceptionnelles		220 000	385,96		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		180 000	315,79		
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 007	3,52		
TOTAL DES PRODUITS		457 000	801,75	60 000	100,00
TOTAL DES CHARGES		277 572	486,97	69 655	116,09
RESULTAT DE L'EXERCICE		179 428	314,79	(9 655)	-16,09

Bilan Actif

CERTIFICAT
Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF IMMOBILISE	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	30 000		30 000	220 000
	Créances rattachées à des participations	10 000		10 000	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		40 000		40 000	220 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	4 930		4 930	30 381
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	375 000		375 000	
	DISPONIBILITES	38 467		38 467	69 498
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	418 398		418 398	99 879
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	458 398		458 398	319 879

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

10 000

(3) dont créances à plus d'un an

E B

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social en individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	204 000	314 000
	Report à nouveau	817	472
	Résultat de l'exercice	179 428	(9 655)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	395 245	315 817
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	323	110
	Emprunts et dettes financières divers (3)	60 000	1 234
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 830	2 718
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	63 153	4 062
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	458 398	319 879
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		179 428,07	(9 654,55)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		63 153	4 062
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		323	110
(3) Dont emprunts participatifs			



AB HOLDING
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 271, Route du Moutonnet
73460 NOTRE DAME DES MILLIERES
799 697 669 RCS CHAMBERY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 AVRIL 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 179 428,07 euros de la manière suivante :

Origine

– **Résultat déficitaire de l'exercice** : 179 428,07 euros

– **Report à nouveau créiteur**, soit 817,21 euros

Affectation

-**Au report à nouveau créiteur**, soit 245,28 euros

- **Aux autres réserves** : 180 000 euros pour les porter à 384 000 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 31/12/2022	500 €		
Année 31/12/2021	NEANT		
Année 31/12/2020	NEANT		

Pour copie certifiée conforme,



AB HOLDING

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros

Siège social : 271, Route du Moutonnet
73460 NOTRE DAME DES MILLIERES

799 697 669 RCS CHAMBERY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 05 AVRIL 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, et le CINQ AVRIL, au siège social de la société AB HOLDING,
Monsieur Antoine BAUDIN,

Demeurant 63 Chemin du Mirantin – 73400 MERCURY

Propriétaire de la totalité des 200 parts de 50 euros composant le capital social de la Société AB HOLDING,

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Antoine BAUDIN, Associé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 179 428,07 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique déclare que la société n'a pris en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 179 428,07 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat déficitaire de l'exercice** : 179 428,07 euros

- **Report à nouveau créiteur**, soit 817,21 euros

Affectation

- **Au report à nouveau créiteur**, soit 245,28 euros

- **Aux autres réserves** : 180 000 euros pour les porter à 384 000 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 31/12/2022	500 €		
Année 31/12/2021	NEANT		
Année 31/12/2020	NEANT		

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique, savoir :

- ☐ La Société a pris en charge pour Monsieur Antoine BAUDIN, les cotisations facultatives pour un montant de 4 297,80 Euros au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2023.
- ☐ La convention de prestations avec la SAS LES 3 C signée le 28/12/2018 s'est poursuivie pour un montant de 30 000 euros H.T au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2023.
- ☐ Le bail commercial avec la SCI A PACHE s'est poursuivi à charge d'un loyer annuel de 5 100 euros H.T sur l'exercice clos le 31/12/2023.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

